CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E84360** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2026**

ÉDITÉ LE 18/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1992

Raison sociale : MACONNERIE DE L ACHENEAU

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/09/2022

Capital : 8 000

28 RUE JOSEPH CUGNOT
ZA LE MOTTAY 2
44640 ROUANS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 1992 B 00384

Siret : 384 839 353 00032

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5416526

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 105846885

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 105846885

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 02 40 64 17 55 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
FINANCIERE VERGNE (935 156 752) / VERGNE DAVID DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : accueil@maconneriedelacheneau.fr

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 627 978 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	22	05/11/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/11/2025 08:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.